

Joyeuses Pâques!

Voir Éditorial en page 4.

Le Carrefour de Calgary à un tournant

Voir article de Damien Dufour en page 11.



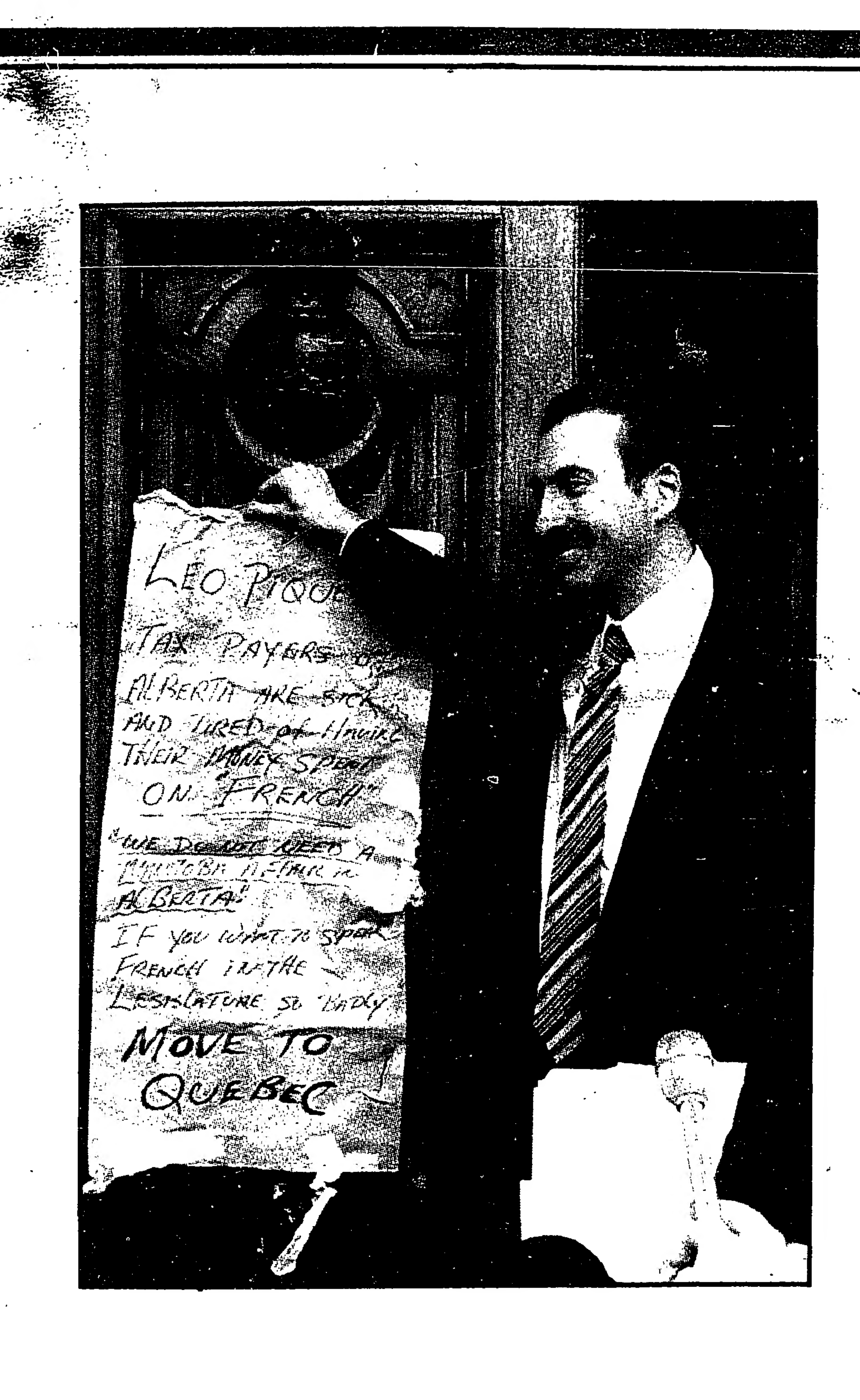
LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928.

Vol. 21 No. 16 — Edmonton, le vendredi 17 avril 1987 — 20 pages — 0.50

Le concours provincial d'art oratoire vient d'avoir lieu.

Mireille Prévost en fait un compte-rendu en page 12.



Comment retourner au Québec lorsqu'on n'y a jamais vécu?

Malgré une affiche l'enjoignant de quitter la province, Léo Piquette garde le moral malgré le tumulte de la dernière semaine. Ce Franco-Albertain dont le grand-père a élu domicile en Alberta au début du siècle aura connu sans doute une des semaines les plus agitées de sa carrière d'homme politique. Dans cette présente édition, LE FRANCO fait un survol de l'ensemble des événements entourant ce qu'il est maintenant convenu d'appeler «L'affaire Piquette».

AFFAIRE PIQUETTE: LES 83 DÉPUTÉS DÉCIDERONT

YVES LAVERTU

EDMONTON - La balle est maintenant du côté des députés quant à savoir si le français a droit de cité à l'assemblée législative albertaine.

Le président de la Chambre David Carter vient d'en décider ainsi le jeudi 9 avril, alors que celui-ci déclarait que Léo Piquette ne possédait pas un droit constitutionnel à s'exprimer en français dans la législature albertaine et que tout au plus pouvait-il être question de privilège.

C'est à ce titre qu'un comité d'étude composé de 15 conservateurs, 4 néo-démocrates, 1 libéral et 1 député du parti représentatif se penchera sur la question. Par la suite le comité présentera les résultats de ses délibérations à l'ensemble des députés qui pourront alors en débattre en Chambre. Ceux-ci décideront si Léo Piquette pourra bénéficier du «privilège» de s'adresser en français à la législature.

Dans un discours de 25 minutes où il a exposé des points de loi fort complexes, Carter a défini que légalement Piquette ne pourrait s'exprimer en français malgré la requête du député franco-albertain.

Léo Piquette s'est dit satisfait quant à lui, de la décision du président Carter. Celui-ci juge en effet que le débat risque d'être intéressant. Le vote pourrait prendre cependant plusieurs mois avant d'avoir lieu.

Enfin, soulignons que l'Association canadienne-française de l'Alberta et Francophonie Jeunesse de l'Alberta n'entendent pas rester inactifs d'ici la prise de vote des députés. Ces deux organismes feront en effet des pressions auprès des députés dont la circonscription comprend une population franco-albertaine afin que ceux-ci se prononcent en faveur du français à la législature lors du moment opportun.

LE REFUS DE CARTER N'ÉTAIT PAS PRÉVU

«Une insulte à la francophonie»

YVES LAVERTU

EDMONTON - C'est un Léo Piquette furieux et estomaqué qu'ont pu voir les journalistes à la sortie de la Chambre de l'Assemblée législative albertaine le mardi 7 avril.

Alors qu'il pensait pouvoir sans problème poser une question en français en chambre, le député néo-démocrate s'est vu sévèrement rabrouer par le président de la Chambre David Carter. À deux reprises, le président a rappelé à l'ordre le représentant d'Athabasca-Lac la Biche en l'interrompant et l'empêchant ainsi de poursuivre en français.

Selon David Carter, bien que Piquette ait reçu la permission de s'exprimer en français durant la dernière session du printemps, cela n'incluait pas cette fois le droit d'utiliser cette langue durant la période de questions. «En anglais, s'il-vous-plaît» a clamé le président.

«En anglais, s'il-vous-plaît»
- David Carter

À la sortie de la Chambre le député d'Athabasca-Lac la Biche s'est dit surpris et insulté de la décision du président. «C'est une insulte à toute la francophonie» a déclaré ce dernier.

À ce moment, Piquette maintenant que l'utilisation du français était un droit en vertu de la constitution et d'une ancienne Loi des Territoires du Nord-Ouest et que cela ne constituait même pas par conséquent un privilège.

La séance aura été de plus marquée par des chahuts et des huées de membres du parti au pouvoir face à la démarche du député franco-albertain.



Une meute de journalistes a assailli Léo Piquette à chaque sortie de la Chambre durant les «jours chauds» de la dernière semaine.





Le député francophone voulait s'adresser en français à la ministre de l'Éducation Mme Nancy Betkowski concernant l'inclusion les droits à l'éducation des Franco-albertains dans la nouvelle loi scolaire. Celui-ci a dû poursuivre sa question en anglais.

Cette journée n'aura sans doute pas été sans gêne pour le Premier ministre de l'Ontario David Peterson en visite en Alberta et assistant à cette séance. Depuis peu, le bilinguisme a pénétré l'assemblée législative ontarienne ainsi que plusieurs autres institutions provinciales.



Mulroney embarrassé par le geste de Carter

YVES LAVERTU



EDMONTON - «Pouvez-vous imaginer comment doit se sentir un Canadien-français unilingue d'un petit village du Québec en voyant à la télévision française l'interdiction de parler français à l'assemblée législative de l'Alberta?» «Cet individu doit se demander: fais-je vraiment partie du Canada oui ou non?»

C'est en ces termes que se serait exprimé le premier ministre du Canada Brian Mulroney lors d'une session de son caucus national le mercredi 8 avril rapporte le correspondant à Ottawa du Edmonton Journal.

La consternation des conservateurs fédéraux s'est également fait sentir du côté québécois où le président du caucus québécois conservateur M. Richard Grise aurait déclaré vendredi que le refus du président Carter de laisser s'exprimer Piquette en français à l'assemblée législative de l'Alberta était plutôt gênant. «Cet incident devrait lancer un message clair. Cela ne devrait jamais plus se reproduire» a indiqué ce dernier.

Le député conservateur de Chambly au Québec a poursuivi en déclarant: «Le Canada est un pays bilingue. Le Premier ministre Brian Mulroney a été très clair là-dessus et tous les efforts devraient être faits pour appliquer cette règle partout».

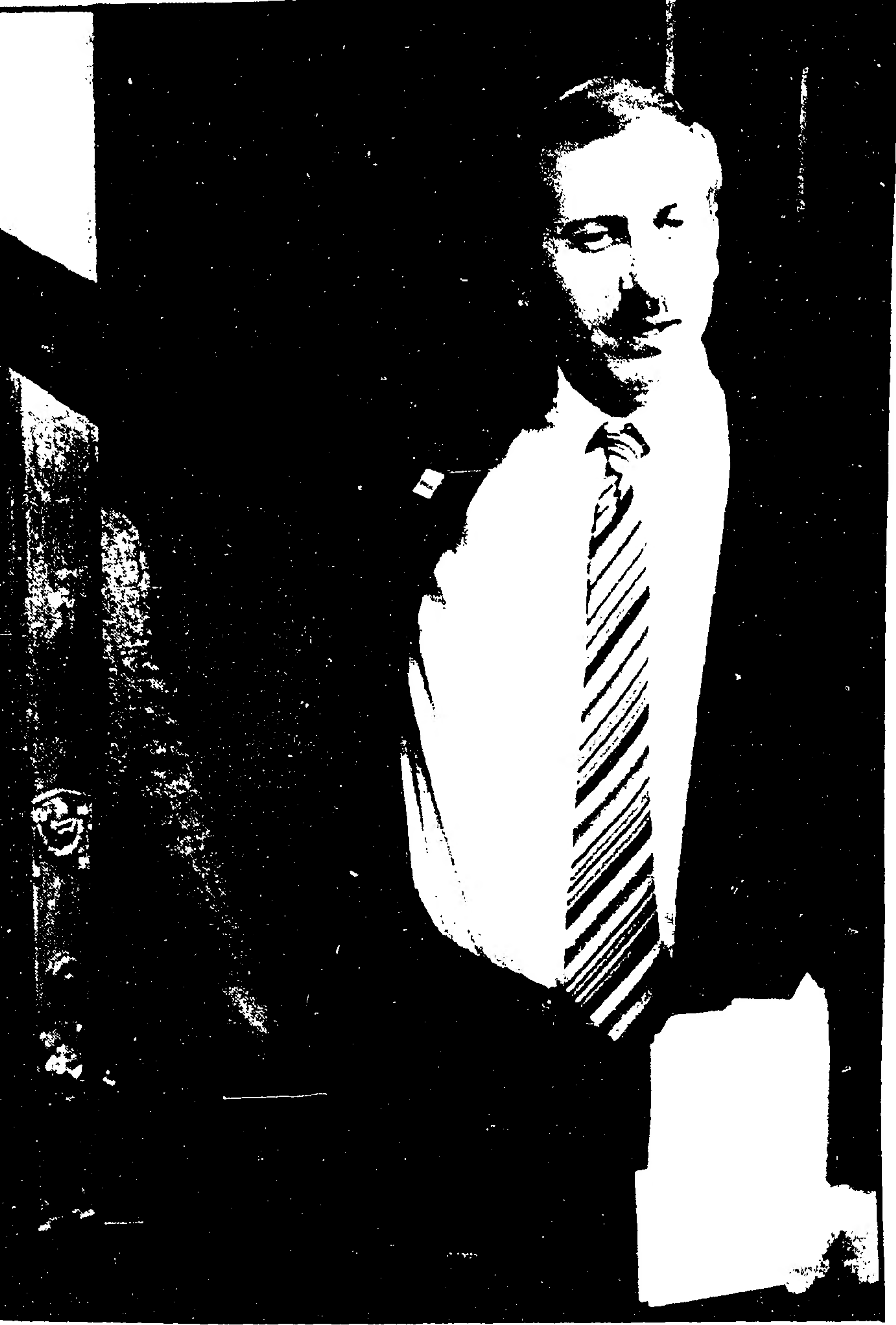
Enfin, le député Grise a terminé en indiquant que les anglophones du Québec eux ont le droit de s'exprimer en anglais à l'Assemblée nationale du Québec.

PIQUETTE PRÊT À L'EXPULSION

YVES LAVERTU

EDMONTON - Le mercredi 8 avril, le député Piquette allait se mettre dans l'eau chaude en déclarant que le président de la Chambre David Carter n'avait pas la compétence autorisée pour décider de l'utilisation ou non du français à la législature albertaine.

Du bout des lèvres, le représentant d'Athabasca-Lac la Biche se dit même prêt à l'occasion d'une conférence de presse à être expulsé de la Chambre afin de poursuivre son projet de parler français à l'Assemblée législative même si le président David Carter devait le lui interdire. Carter qui devait rendre sa décision cette journée là, l'avait en effet reportée au jeudi le 9.



Léo Piquette se disait prêt mercredi le 8 à parler en français en Chambre même si on le lui refusait et à se faire expulser par conséquent de l'assemblée.

«C'est le temps que les Canadiens-français arrêtent d'avoir peur du back-lash»

C'est à l'occasion d'une question-privilège que Piquette avait demandé le mercredi 8 que toute l'affaire du français à la législature soit débattue mais que cette question devait dépasser la compétence stricte du président de la Chambre.

C'est à la fin de cette journée où le député franco-albertain s'était vu répondre que la décision dans le cas de sa requête serait rendue le lendemain que Piquette dévoila aux journalistes sa volonté d'aller jusqu'au bout dans cette affaire. Celui-ci déclara en effet en conférence de presse vouloir poursuivre sa bataille pour l'utilisation du français à la législature albertaine quel que soit le verdict du président Carter le lendemain.

Selon le seul député francophone à l'Assemblée législative de l'Alberta, la bataille qu'il mène présentement est pour tous les Albertains et bien sûr en particulier pour les Franco-Albertains. «C'est le temps que les Canadiens-français arrêtent d'avoir peur du back-lash» affirme-t-il. «On doit redonner la fierté à nos jeunes» déclare de plus ce dernier.

Quant au Premier ministre albertain Don Getty, qui ne s'était pas encore compromis jusqu'à date dans cette affaire, le député Piquette l'accuse de manquer de leadership pour construire un Canada bilingue. «Il vit dans le passé» affirme Léo Piquette.



Le Premier ministre Don Getty

Le Western Canada Concept réclame un référendum sur le français en Alberta

YVES LAVERTU

EDMONTON - Le chef de file du mouvement séparatiste Western Canada Concept (WCC) demande la tenue d'un référendum sur la question du français en Alberta. Doug Christie craint en effet que l'Affaire Piquette à la législature ne soit que le pied dans la porte pour transformer l'Alberta en une province bilingue. L'avocat soutient que l'Ouest ne veut pas d'un bilinguisme imposé.

Doug Christie souhaite donc que le Premier ministre Don Getty annonce le plus tôt possible la tenue d'un référendum sur le sujet avant que le comité devant se pencher sur la question puisse livrer à l'assemblée ses recommandations.

La campagne que commence le WCC est motivée par la crainte que l'Affaire Piquette ne soit le pendant albertain de l'Affaire Georges Forest au Manitoba. Il y a deux ans, à partir d'une simple contravention unilingue anglaise, Forest avait provoqué tout un débat judiciaire et politique qui devait conduire à la traduction en français de plusieurs lois manitobaines.

C'est à ce titre que M. Christie accuse Léo Piquette de se servir de l'actuelle discussion sur le français à la législature pour obtenir une totale traduction des débats à l'Assemblée législative albertaine.

«Je pense que M. Piquette est une personne très intelligente qui a un objectif très clair, celui d'humilier et d'embarrasser le gouvernement provincial» a conclu M. Christie devant un groupe de journalistes.

Une manifestation anti-français est prévue à Edmonton pour le 6 mai prochain.

FRANCOPINION



LA FÊTE DE L'ASSURANCE-VIE

LES assurances-vie dans lesquelles nous investissons tant d'argent ont ceci de particulier qu'elles ne sont utiles que lorsqu'on est mort. Quelle que soit mon assurance-vie, et quels que soient les mérites de la compagnie qui m'a assuré, cette assurance n'ajoutera pas une minute de plus à ma vie.

Comment peut-on vraiment parler d'assurance-vie quand la seule assurance qu'on puisse vraiment avoir, c'est que nous allons mourir?

En réalité, la seule assurance-Vie que nous ayons, c'est la résurrection de Jésus-Christ.

La fête de Pâques, c'est la fête de l'assurance-Vie.

La résurrection de Jésus, expliquait saint Paul aux chrétiens de Corinthe, est l'assurance que nous aussi nous allons ressusciter. C'est le fondement de notre foi. (I Cor XII 15-18)

Cette formidable assurance, Jésus l'avait annoncée à la résurrection de Lazare, quand il a dit à Marthe: «Tout homme qui vit et qui croit en moi ne mourra jamais» (Jean XI:26).

Puisse donc la Fête de Pâques nous apporter à chacun de nous cette certitude que, parce que le Christ est ressucité, nous aussi nous ressuciterons, parce que le Christ est ressucité, nous aussi nous ressuciterons, parce que le Christ est vivant, nous aussi nous vivrons. Et que cette vie «abondante» qui nous est promise, elle est déjà là.

«Parlez-moi d'une assurance...royale»!

À tous et chacun, Joyeuses Pâques! **G.L.**

FEU LE C.A.C.

Au moment où le Conseil albertain de la Coopération (CAC) devrait être en train de préparer les célébrations de son vingt-cinquième anniversaire d'existence, nous apprenons qu'il a été en quelque sorte forcé de se saborder.

Il fallait un peu s'y attendre, compte tenu du fait que les subventions du Secrétariat d'État diminuaient d'année en année. D'un côté, on aurait souhaité, semble-t-il, que le CAC se développe et donne des signes de plus en plus manifestes de vitalité, mais en même temps on donnait à l'organisme de moins en moins de moyens non seulement de se développer, mais même de se maintenir.

L'an dernier, par exemple, le CAC avait soumis une programmation à la fois audacieuse et réaliste qui lui aurait permis de «casser du nouveau terrain» non seulement dans le domaine de la coopération, mais dans le domaine du développement économique en général. Cette programmation avait été évaluée à quelque 125 000$. Or après plusieurs mois d'attente, l'organisme a reçu de M. Crombie un chèque de 25 000$ assorti d'aucune explication. Un fonctionnaire quelque part avait décidé que les membres de l'organisme - tous des hommes d'affaires compétents et qui ont fait leurs preuves - avaient fait une programmation inadéquate ou déraisonnable!

Les Franco-albertains ont perdu le contrôle de la Caisse Francalta, ils n'ont pas encore réussi à mettre au monde le Conseil de développement économique souhaité par le Congrès de 1986, et voici qu'ils sont forcés de mettre fin aux jours de leur seul organisme provincial à vocation économique.

Et on dit que le développement économique est à la base de tout développement communautaire. Décidément, il y a quelque chose qui ne tourne pas rond quelque part.

G.L.

L'AFFAIRE PIQUETTE: "UNE BATAILLE ÉPIQUE"

ORDER!! NO FRENCH! ORDER!! NO FRENCH!

Michel Fortier '87

Documents

À bas les bigots anglais!

N.D.L.R.: Nous reproduisons ci-dessous dans sa version originale le texte paru sous la plume du chroniqueur journaliste Don Wanagas à l'intérieur des pages de l'édition du 8 avril du Edmonton Sun. Ce texte fait suite au débat entourant «l'Affaire Piquette».

Over the past few years, this province has received a big black eye as result of the words and actions of a very small minority of its citizens; including a few politicians.

Because of the Jim Keegtras, the Terry Longs, the Stepen Stiles, the Bud Zips and the Bill Lesicks of this land, Albertans have a certain reputation for being an intolerant bunch. Some are even suspected of having racist tendencies.

In spite of provincial government task-forces which were established, supposedly, to promote tolerance and under-standing here, this mistaken impresion has not been erased.

To many people from outside this province, «Redneck Alberta» is still considered to be an accurate descriptive term. And David Carter, the speaker of the Alberta Legislature, yesterday ensured that description will take still longer to go out of vogue.

As Ontario Premier David Peterson looked on from the gallery reserved for special guests of the provincial government, Carter refused to allow Leo Piquette, the New Democrat MLA from Athabasca-Lac La Biche, to speak French in the daily question period.

Piquette is a Franco-Albertan with an understandable interest in this province's French-language rights.

Yesterday he stood up to ask Education Minister Nancy Betkowski whether the new School Act to be introduced during this session of the Legislature will recognize the right of French-speaking Albertans to be educated in their mother tongue - a right guaranteed to them in the Canadian Constitution. Which, by the way, the government of Alberta signed in 1982.

«Les Franco-Albertains attendent impatiemment depuis 1982», Piquette began. But before he could proceed any further, the speaker was all over him like gravel on a country road.

«Order please, order please», Carter demanded. He maintained that while he had granted Piquette permission last June to speak French if wanted to during debates, there had been an agreement not to use the language during question period.

«En anglais, s'il vous plait», Carter demanded, thus himself breaking whatever agreement had been made last summer.

Piquette responded that when he addressed the Legislature in French last June he'd «claimed the right to be able to speak in French in this House and I don't think that right has been abolished by your statement».

Piquette then switched back to French and began again asking his question (which translates as «Franco-Albertans have waited impatiently since...»).

«Order please, honorable member,» Carter immediately interrupted.

He ordered that the question be asked in English or Piquette would not be allowed to ask his question at all.

Piquette gave in. But he also claimed his rights under the Constitution were being abused and pledged to pursue the matter further after question period; which he did and which he will continue to do today.

But this matter should not have even come to a dispute over parliamentary procedure. After all, why shouldn't a question pertaining to French language rights be asked in that language?

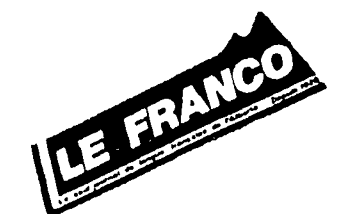
Especially when the minister the question was directed to is fluent in French (Betkowski majored in French and Russian languages at the University of Alberta, attended Universite Laval, Quebec, for special linguistic studies, and set up Alberta Culture's first translation service when she was a provincial civil servant in the 1970s).

The minister also had advance notice of Piquette's intention and later said she would have had no trouble responding in French. Piquette said he would have happily provided the English translation as well.

But instead of allowing two politicians to converse *en francais*, and perhaps even show a visiting premier that we're just as enlightened as his province is endeavoring to be with its own French-language legislation, Carter actually goes to great lengths to puch us back into the caves of the cultural dark ages.

And to make matters even worse, some of the Neanderthals on the Tory back bench actually ridiculed Piquette's attempts to speak in his mother tongue and applauded Carter's inappropriate actions.

If these people want to expose their red necks, fine. But I'm sure the rest of the population doesn't appreciate being lumped in with them. At least they shouldn't.



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Directeur-rédacteur intérim: Yves Lavertu
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

BETKOWSKI

La perle passée inaperçue...

YVES LAVERTU

EDMONTON - Dans le tumulte de l'Affaire Piquette, la réponse de la ministre de l'Éducation Mme Nancy Betkowski à la question adressée en partie en français par le député néo-démocrate aura passée inaperçue.

M. Piquette voulait ramener sur le tapis la question du projet de loi 31 quant à l'enchâssement de l'article 23 de la Charte canadiennes des droits et libertés dans la nouvelle loi scolaire albertaine. Ce projet de loi présenté à la session d'automne était mort au feuilleton en première lecture.

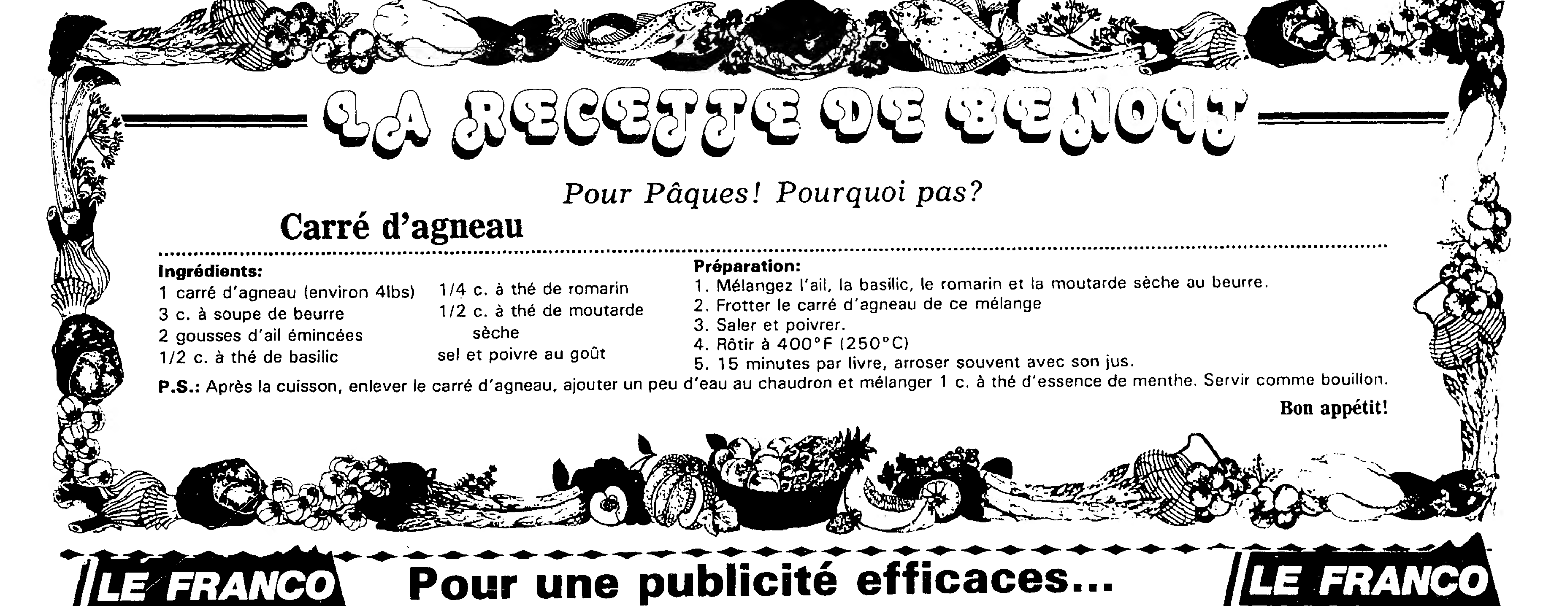
Betkowski, une des deux ministres bilingues du cabinet de 25 membres de Don Getty a alors répondu que l'instruction en français serait inclue dans la nouvelle loi scolaire mais qu'il reviendrait aux commissions scolaires de déterminer quand le nombre d'élèves est suffisant pour permettre cet enseignement.

À noter que la spécificité de cette instruction est demeurée plutôt vague. Ceci va d'ailleurs à l'encontre des voeux des porte-parole de l'ACFA qui veulent soutirer des mains des commissions scolaires l'arbitraire quant à la décision de ces dernières d'offrir ou non l'enseignement en français langue première.

En entrevue, la ministre Betkowski refusait de commenter la décision du président Carter en se contentant simplement d'indiquer qu'elle suivrait la consigne. Par contre, celle-ci se disait réceptive à répondre en français à une question adressée en chambre dans cette langue advenant que le droit de procéder ainsi puisse être accordé.



La ministre albertaine de l'Éducation Mme Nancy Betkowski a paru mal à l'aise devant le refus du président Carter de laisser s'exprimer en français Léo Piquette alors qu'elle aurait pu lui répondre dans cette même langue.



Pour Pâques! Pourquoi pas?

Carré d'agneau

Ingrédients:

1 carré d'agneau (environ 4lbs)
3 c. à soupe de beurre
2 gousses d'ail émincées
1/2 c. à thé de basilic
1/4 c. à thé de romarin
1/2 c. à thé de moutarde sèche
sel et poivre au goût

Préparation:

1. Mélangez l'ail, la basilic, le romarin et la moutarde sèche au beurre.
2. Frotter le carré d'agneau de ce mélange
3. Saler et poivrer.
4. Rôtir à 400°F (250°C)
5. 15 minutes par livre, arroser souvent avec son jus.

P.S.: Après la cuisson, enlever le carré d'agneau, ajouter un peu d'eau au chaudron et mélanger 1 c. à thé d'essence de menthe. Servir comme bouillon.

Bon appétit!

«L'AFFAIRE PIQUETTE» AUX NOUVELLES NATIONALES

Les médias anglophones favorables à Piquette

YVES LAVERTU

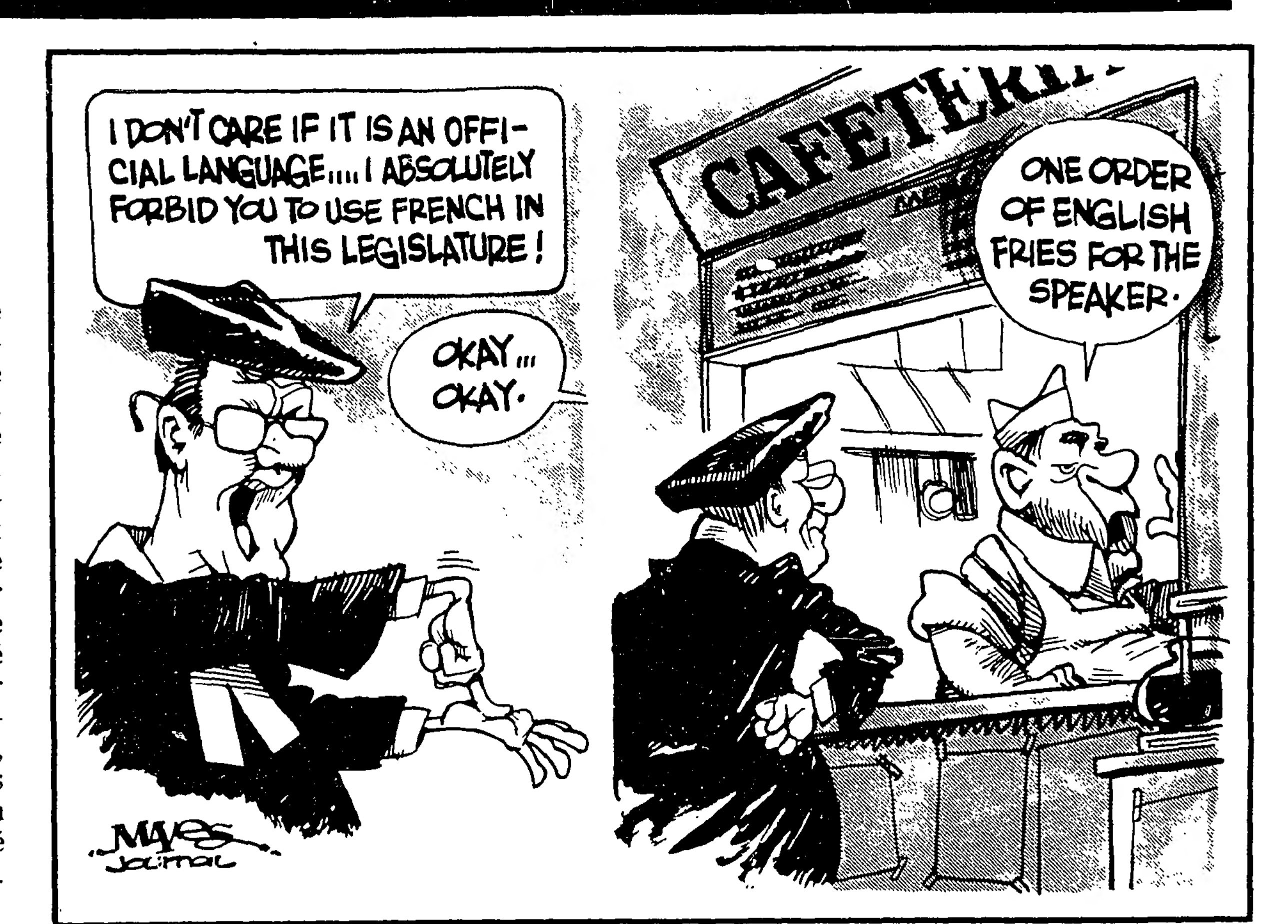
EDMONTON - Sans doute pour la première fois de leur histoire, les francophones de l'Alberta ou du moins quelques-uns de leurs représentants ont brillé pendant quelques heures sous les feux de la rampe tant à l'échelon provincial que national.

Le refus du président Carter d'accorder le droit à Léo Piquette d'utiliser le français en Chambre aura mobilisé les média sur une affaire qui sinon aurait pu passer quasi inaperçue.

Durant cette semaine houleuse, caméramen, preneurs de son, journalistes de la presse écrite et électronique auront sillonné l'assemblée en quête de reportages sur cet événement aux implications diverses.

La presse nationale française et anglaise ainsi que la presse locale de ces deux catégories ont pu ainsi alimenter la première page de leur quotidien ou encore la manchette en ondes grâce à cet événement.

Mais ce qui frappe encore plus est l'attitude particulièrement positive de la presse anglophone albertaine à l'égard de la démarche de l'homme politique franco-albertain. Qu'il s'agissent des articles purement nouvelles, des éditoriaux ou des caricatures, l'angle traité prenait souvent appui sur le fait qu'un homme politique sans arrière-pensée avait été trop sévèrement rabroué pour un geste finalement d'une relative importance. Par ailleurs, certaines chroniques signées dans le Edmonton Sun par Dan Wanagas, par exemple ont été carrément pro-francophones. (voir page 4...)



Caricature gracieusement transmise par le **Edmonton Journal**

...I BELIEVE CANADA IS WORTH FIGHTING FOR AND MAKING COMPROMISES FOR

AND I BELIEVE AN ELECTED SENATE WOULD REPRESENT ALL CANADIANS FAIRLY...

ALBERTA LEGISLATURE





Caricature gracieusement transmise par le **Edmonton Sun**

L'ACFA prise par surprise

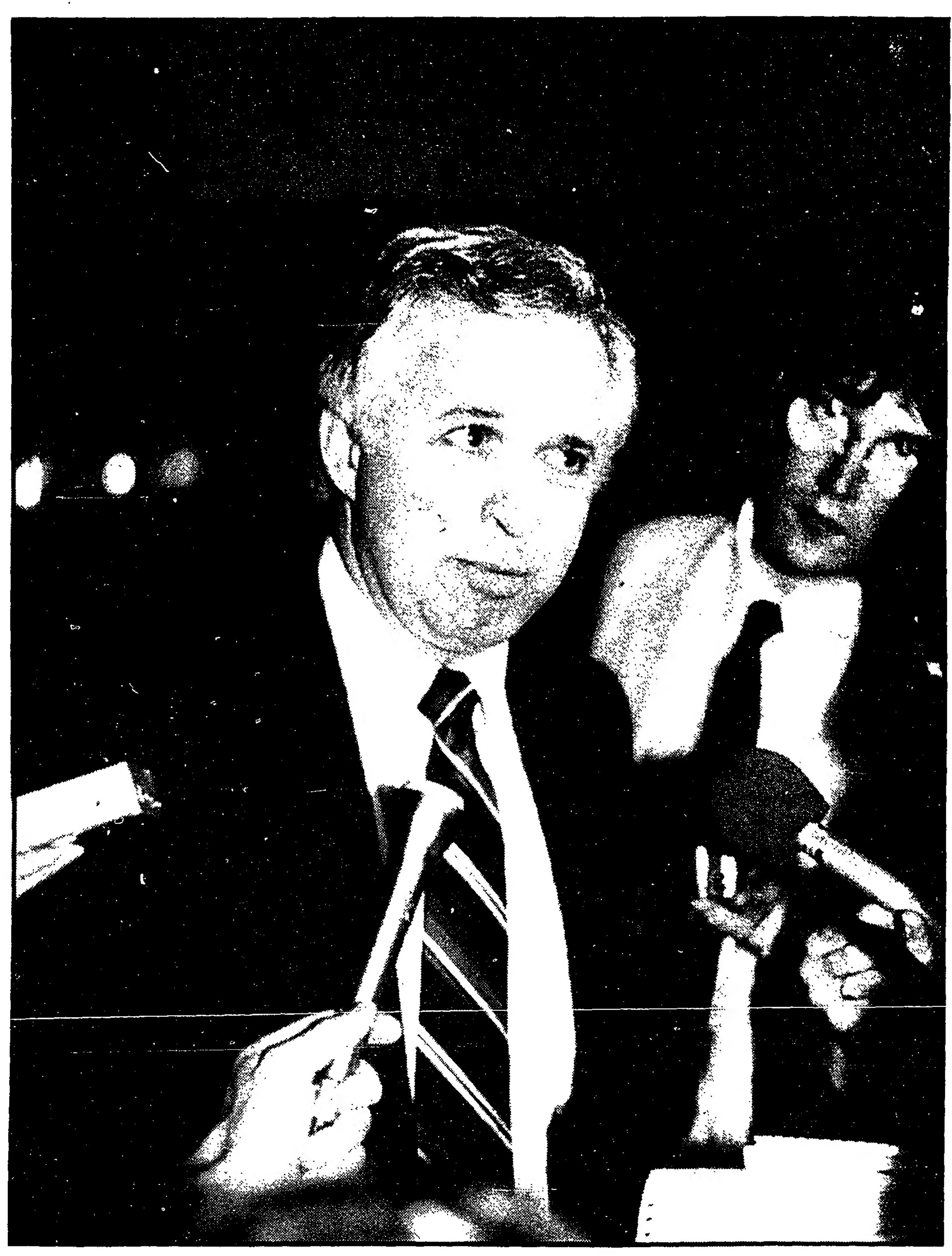
YVES LAVERTU

EDMONTON - L'organisme porte-parole des Franco-Albertains aura paru à certains moments dépassé par les événements devant la vitesse et le caractère inattendu de ces derniers.

Néanmoins, le président de l'ACFA M. Georges Arès est venu à l'Assemblée dire son appui à la démarche du député Piquette.

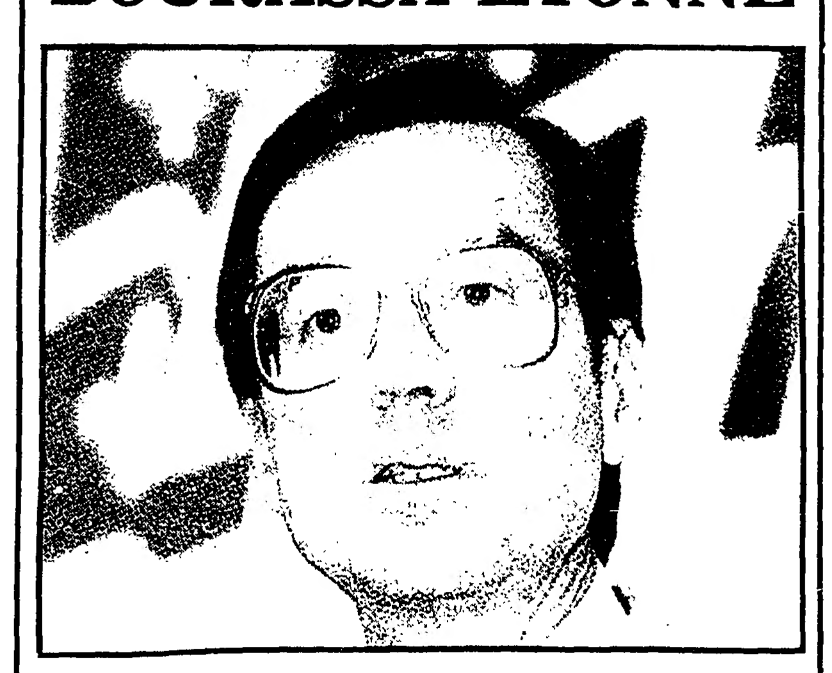
M. Arès a par ailleurs déclaré que l'attitude actuelle des conservateurs vis-à-vis de l'utilisation du français à la législature est simplomatique de leurs reflexes vis-à-vis l'ensemble de la question francophone. Selon M. Arès, depuis l'avènement de Charte des droits et libertés en 1982, il n'y en a effet pas eu de véritables gestes de bonne volonté de la part de ce gouvernement quant à l'application en terre albertaine des droits constitutionnels de la minorité de langue officielle de la province.

En ce sens, Georges Arès accueille favorablement la décision de jeudi du président David Carter concernant la tenue d'un débat parlementaire sur l'utilisation du français à la législature. Selon le président de l'ACFA, cela permettra de voir dans quel camp logent véritablement les conservateurs dans toute cette affaire.



Le président de l'Association canadienne-française de l'Alberta Georges Arès n'a pas ménagé le gouvernement conservateur au moment où celui-ci venait d'apprendre par les journalistes que le Premier ministre albertain avait déclaré quelques minutes plus tôt en conférence de presse que son gouvernement consacrait des millions de dollars pour la francophonie albertaine.

BOURASSA ÉTONNÉ



Le Premier ministre du Québec M. Robert Bourassa s'est dit étonné qu'on refuse à un député francophone le droit à s'exprimer en français à l'Assemblée législative albertaine alors que l'anglais est autorisé à l'Assemblée nationale du Québec.

Léo Piquette: le héros des jeunes

L'organisme Francophonie Jeunesse de l'Alberta (F.J.A.) avait mobilisé le jeudi 9 avril plusieurs jeunes venus témoigner de leur solidarité avec le geste posé par le seul député franco-albertain. Ci-dessus à droite M. Denis Vincent de FJA, principal organisateur de l'événement en compagnie de Léo Piquette.

YVES LAVERTU

EDMONTON - Près d'une centaine de jeunes et de dignitaires franco-albertains sont venus à l'édifice de la législature le jeudi 9 avril signifier leur appui à leur nouvel héros: Léo Piquette.

Le député francophone d'Athabasca-Lac la Biche a reçu un accueil chaleureux du groupe de supporteurs francophones venus l'encourager à la législature le jeudi 9 avril.

Celui-ci a été ovationné fortement alors qu'on l'attendait au pied de l'escalier. Le député francophone d'Athabasca Lac la Biche les a enjoints à être fiers de leur héritage canadien-français et de continuer à croire en la cause car selon lui la bataille n'est pas terminée.

Les jeunes dont on en comptait un grand nombre venus de l'école J.H. Picard d'Edmonton avaient été mobilisés par l'organisme Francophonie Jeunesse de l'Alberta (F.J.A.).

Back-lash: réel ou imaginaire?

Histoire d'une petite enquête

YVES LAVERTU

EDMONTON - Dès sa deuxième journée de croisade, le député d'Athabasca-Lac la Biche devait reconnaître qu'il n'avait pas que des amis qui l'appuyaient dans sa bataille pour le français à la législature. Celui-ci devait même confier que son bureau avait reçu des dizaines d'appels téléphoniques de personnes révoltée de sa démarche.

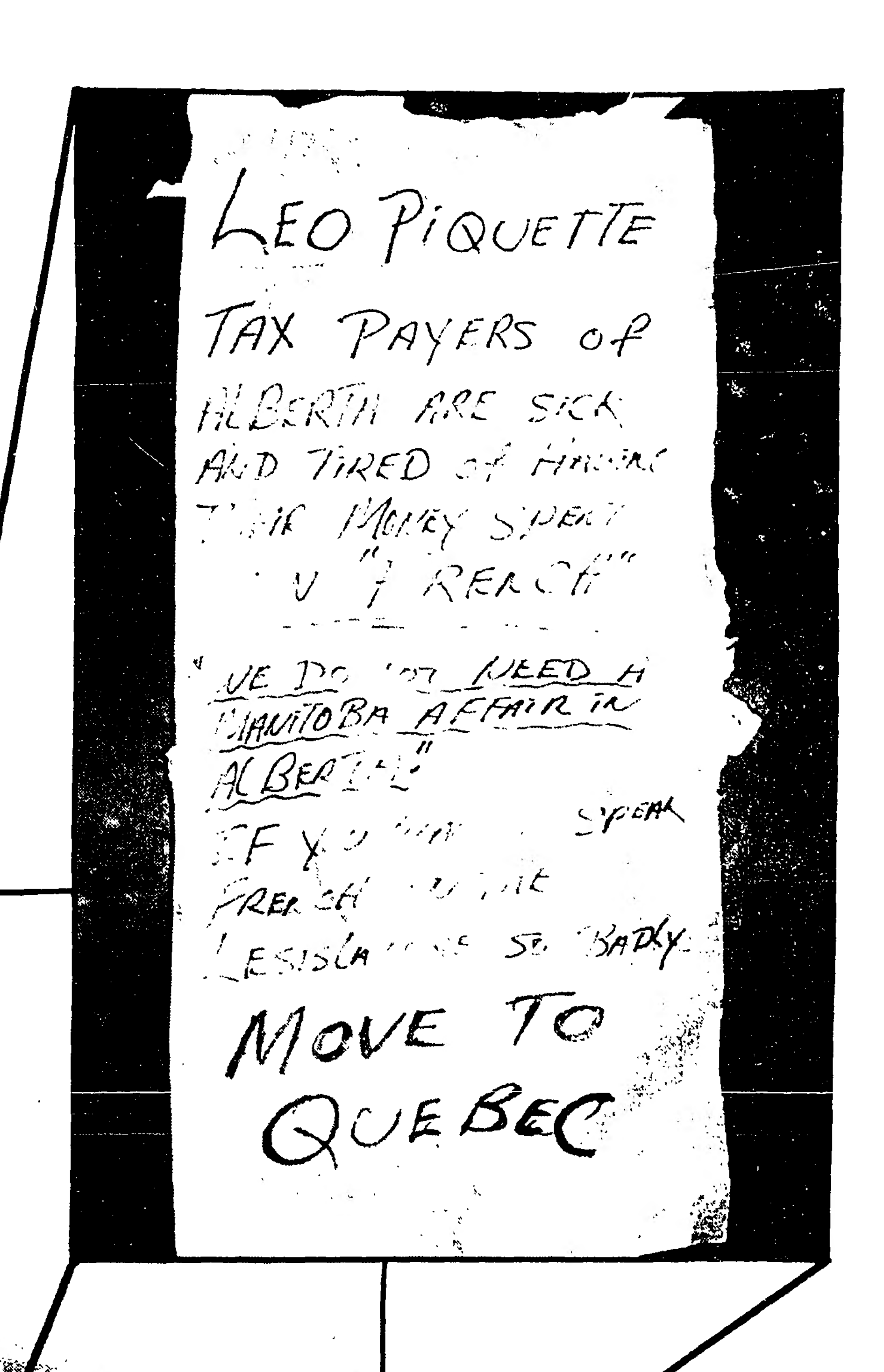
En entrevue le 8 avril, Léo Piquette disait croire cependant que la levée de boucliers contre son projet, s'il y en a une, viendra du sud de la province.

Premier symptôme de cette levée de boucliers, un entrefilet dans le Edmonton Sun du 9 avril indique qu'un groupe anti-français a placardé dans la nuit une affiche contre la démarche de Piquette sur la porte principale de l'édifice de la Législature.

Voulant vérifier quelle proportion et quelle ampleur avait pris ce premier signe d'un possible «back-lash» dont plusieurs dirigeants franco-albertains appréhendent tant l'apparution, l'auteur de ces lignes est allé constater sur place la véracité des faits énoncées par ses collègues du Sun.

Celui-ci s'est frappé aux premiers abords contre le silence ambigue de certains membres du personnel administratif de l'édifice disant n'avoir jamais entendu parler de toute cette affaire et que ceci n'était que racontars de journalistes en mal de nouvelles.

Il aura fallu faire appel après trois quarts d'heure d'inspection sur le terrain aux membres du personnel de soutien pour trouver la confirmation de la nouvelle du Sun. Un employé préposé à l'entretien paysager offrit en effet ses bons services pour retrouver l'affiche qu'il avait jetée dans les poubelles sur le terrain de l'édifice parlementaire. L'affiche en papier brun, rédigée au crayon feutre indique *«Léo Piquette: Tax payers of Alberta are sick and tired of having their money spent on French. We do not need a Manitoba affair in Alberta. If you want to speak French in the Legislature so badly, move to Quebec»*



Morale de cette histoire: moins on a de raisons de garder le silence, plus on parle...

À quand les excuses?

YVES LAVERTU

EDMONTON - Le Premier ministre Don Getty est loin d'être satisfait de la tentative des néo-démocrates de se faire «pardonner» pour avoir remis en cause publiquement la compétence du président de la Chambre David Carter.

C'est ce qu'il a indiqué suite à la présentation le vendredi 10 avril par Léo Piquette à l'Assemblée d'un début d'excuses qui, selon Getty, étaient vagues et tournaient autour du pot.

Le député néo-démocrate s'est dit forcé de présenter ces excuses vendredi dernier suite à la requête pressante la veille du président de la Chambre.

Cependant, le représentant d'Athabasca-Lac la Biche a présenté ces excuses comme le regret du malentendu et de l'imbroglio qu'a provoqué le président de la Chambre plutôt que comme une «profession de culpabilité» de la part du député franco-albertain.

Le Président de la Chambre à l'Assemblée législative de l'Alberta David Carter voulait exiger des excuses de la part de Léo Piquette et du Edmonton Journal suite aux événements explosifs de la dernière semaine.

Carter demande à Piquette et au caucus néo-démocrate de s'excuser pour avoir remis en cause publiquement sa compétence pour juger de l'utilisation du français à la législature.



Le leader du parti néo-démocrate albertain M. Ray Martin en compagnie du député Piquette. Ceux-ci se sont dits satisfaits de la décision du président de la Chambre David Carter de renvoyer tout le dossier du français à la législature à un comité parlementaire.

Piquette et le leader du Parti Nouveau-Démocrate M. Ray Martin avaient indiqué le jeudi 9 qu'ils étudieraient la requête avec leurs conseillers avant de se prononcer.

Carter critique également sévèrement le Edmonton Journal pour l'avoir attaqué personnellement à l'intérieur d'un éditorial consacré à cette affaire.

L'éditeur du Edmonton Journal Mme Linda Hughes n'entend pas pour l'instant faire d'excuses à M. Carter.

Les francophones de Calgary se pencheront sur l'avenir du Carrefour

DAMIEN DUFOUR

CALGARY - Le 25 avril prochain, le Carrefour de Calgary sera à un point tournant de son histoire. Les membres se réuniront pour évaluer les options suivantes: statut quo, prise en charge par Edmonton ou privatisation.

Une pétition a circulé pendant quelques jours pour exiger la tenue d'une réunion générale extraordinaire sur le Carrefour. Cela fait suite à un bulletin de nouvelles de CHFA annonçant que la régionale de Calgary a refusé une subvention de la fondation St-Jean de 28 000$ pour l'exercice financier commençant en juillet 87. L'exécutif de la régionale a réagit immédiatement en convoquant un forum d'information. L'exécutif pourra ainsi éclaircir les faits et présenter les options envisagées.

L'an dernier, l'A.C.F.A. provinciale a proposé à Calgary d'entreprendre une étude de marché et de rentabilité sur le Carrefour de Calgary. Le but de l'étude visant à améliorer la diffusion du produit culturel (livres, disques) dans la population francophone et francophile de Calgary. Un objectif bien précis serait d'évaluer la prise en charge du Carrefour par celui d'Edmonton. La possible fusion entrainant des économies d'échelle et la concentration des ressources humaines et financières. La régionale de Calgary a accepté le projet mais l'étude n'a jamais démarré.

Le nouvel exécutif de Calgary, élu en janvier dernier s'est de nouveau penché sur le problème. Le Carrefour a depuis toujours drainé beaucoup d'énergie et d'argent. Sous sa forme actuelle, il ne peut devenir rentable tout en offrant un service de qualité et compétitif. Agrandir le Carrefour ne ferait qu'augmenter la charge de travail de l'exécutif sans garantie de succès. Le 21 mars dernier, au conseil général de l'A.C.F.A. à Edmonton, Calgary a fait connaître son désir d'évaluer la privatisation du Carrefour.

La régionale de Calgary doit prendre plusieurs décisions face au Carrefour; le bail actuel se termine le 1er juillet 87, financement de l'inventaire et politique d'achat. Certaines librairies anglophones continuent de s'accaparer une plus grande part du marché. Les écoles d'immersion et les bibliothèques sont des marchés lucratifs qui demandent une attention spéciale. La promotion et la diffusion du produit culturel seront au centre du dialogue au forum. Les membres s'interrogeront sur la meilleure façon d'atteindre ces objectifs.

La gestion sous la tutelle de Calgary ou d'Edmonton soulève les problèmes de la décentralisation versus la centralisation. Par contre, la privatisation est une option plus délicate à évaluer. Il faudra définir qualité du service, politique d'achat, sélection du produit culturel et son contrôle par la régionale de Calgary. Quel sera l'engagement communautaire de cette librairie. Le 23 mai prochain, Calgary rencontrera de nouveau l'exécutif provincial de l'A.C.F.A. avec de nouvelles propositions sur la table.

FORUM SUR LE CARREFOUR

Gens de Calgary francophones
*et **francophiles** et tous les **membres** de*
*l'**Association canadienne-française***
*de l'**Alberta régionale de Calgary***

l'avenir de la librairie **«LE CARREFOUR»** vous concerne-t-il?
L'ACFA régionale vous offre l'occasion de participer à un FORUM sur cette question.

Y seront discutées les perspectives offertes au Carrefour de Calgary:

- *soit la prise en charge de la librairie par le Carrefour d'Edmonton*
- *soit la vente à des intérêts privés*
- *ou le statu quo (c'est à dire de continuer à géré par la régionale de Calgary).*

Votre opinion est très importante, car une décision doit être prise. Nous attendons donc votre participation au FORUM sur l'avenir du Carrefour de Calgary.

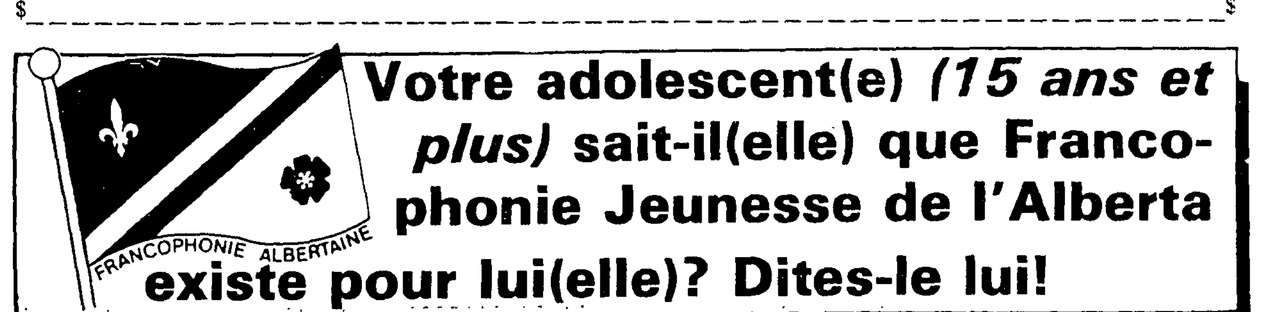
*le **25 avril 1987** à **10h***
*à la **Salle** de la **Villa Jean Toupin***
1809, 5ième rue, S.O.

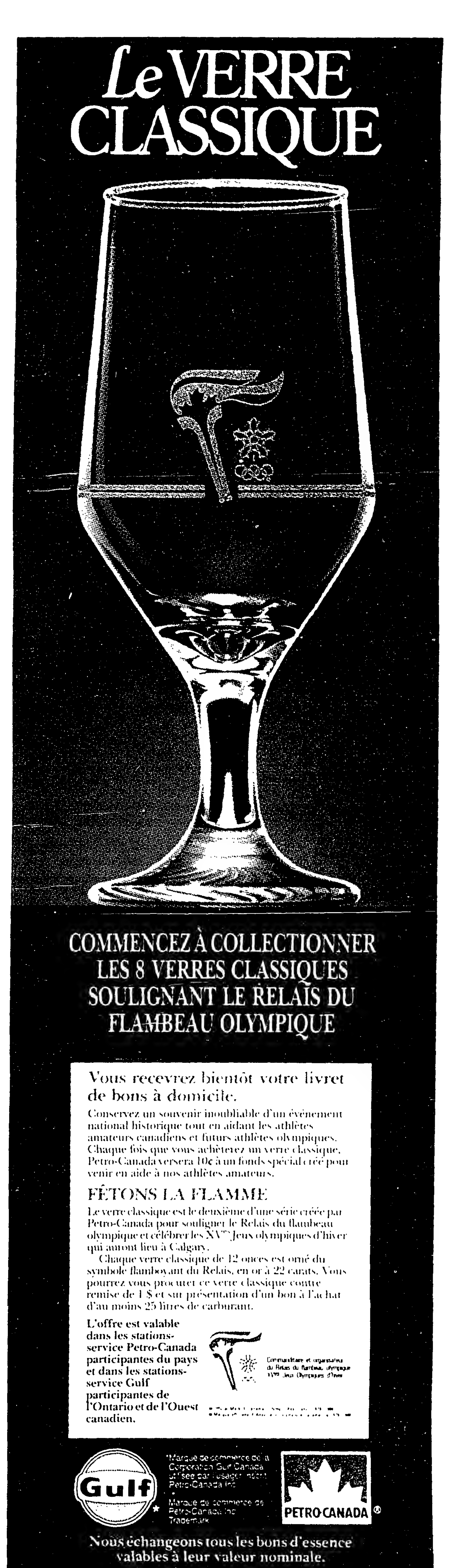
Pour plus d'information téléphonez au
228-4095

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU TFE

Je désire devenir membre du TFE (côtisation: 10$)................................10$
Je fais un don au TFE...______$
Contribution totale...______$
Ci-joint: ________un chèque ________ de argent comptant
Veuillez faire parvenir un reçu à l'adresse suivante: Nom: ________________
Adresse: ________________________________

***N.B.:** J'ai noté que la cotisation de membre ne donne pas droit à une déduction pour fins d'impôt et que je ne recevrai pas de reçu pour un don de moins de 10$.*





Le concours d'art oratoire de CPF a lieu pour une 4ième année consécutive

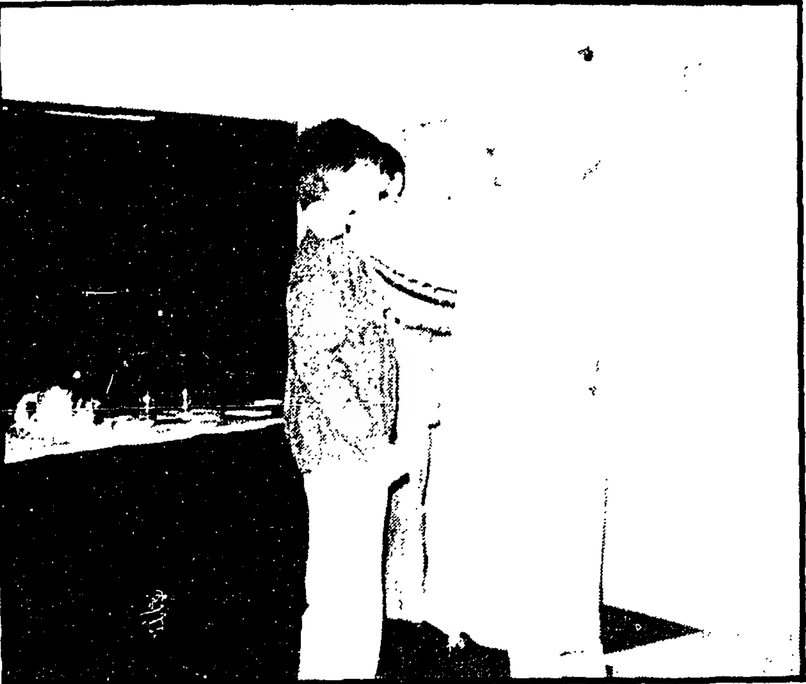
MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - Le samedi 11 avril 1987, l'hôtel Terrace Inn était l'hôte d'un événement de marque. La formation albertaine de «Canadien Parents for French» y tenait son 4ième concours d'art oratoire. Quelque cent soixante jeunes de la 2ième à la 12ième année étaient venus représenter leur commission scolaire à cette compétition orale. Cette rencontre annuelle poursuit deux objectifs parallèles: stimuler l'intérêt des élèves de langue anglaise dans l'apprentissage du français et raffermir cet intérêt chez les élèves francophones, en milieu minoritaire.

C'est ainsi qu'en serpentant les couloirs de l'hôtel, on pouvait sentir cette ambiance chaleureuse qui émane d'une véritable rencontre bilingue car, parents et amis accompagnaient fièrement leurs protégés. Les participants groupés par niveau étaient répartis dans trois salles dont l'exiguïté favorisait cette promiscuité qui alimente l'orateur.

Dans chaque salle, un maître de cérémonie s'assurait du déroulement harmonieux du concours pendant que trois juges s'affairaient à rendre le verdict le plus objectif possible.

Selon sa catégorie, chaque jeune devait présenter un exposé oral mémorisé d'une durée de 2 à 5 minutes. La voix, la diction, l'expression, l'intérêt et le traitement du sujet choisi étaient au nombre des critères. Aucun artifice n'était autorisé. Après sa présentation, le jeune devait répondre à quelques questions qui confirmaient la maîtrise de son sujet. Les sujets étaient variés et intéressants, parmi eux, le chômage, le tabagisme, l'adolescence, la pollution, l'imagination. Cette gamme de thèmes a su émouvoir les juges et charmer l'auditoire.



Patrick Grondin avec sa présentation «Les ordinateurs» a reçu la première place dans la catégorie 5 et 6ième année francophone.

Bien que des gagnants durent être choisis, tous les participants furent valorisés dignement. Chacun d'eux recevait un certificat, témoignage concret de sa participation. On décernait aux trois lauréats des médailles d'or, le candidat avait également droit à un trophée ainsi qu'à une plaque honorifique pour son école.

Aux finalistes de la 9ième à la 12ième année, on offrait l'opportunité de participer au Festival national d'art oratoire qui aura lieu à Ottawa du 28 au 31 mai 1987.

Le tout s'est déroulé solonnellement. Les organisateurs ont veillé à ce que ce concours en soit un de classe. Cela confère à l'événement une crédibilité qui affirme que tous les participants ont terminé vainqueurs. Pierre de Coubertin n'a-t-il pas dit que l'important n'était pas de gagner mais bien de participer? Sur les pages de nos annales canadiennes françaises, écrivons: Au coeur de l'Ouest canadien, la relève francophone a parlé...et bien!!



Christine Lam a occupé la 2ième place avec le sujet «Hong Kong» dans la catégorie 9 et 10ième année immersion.

Une fille de Jésus célèbre 65 ans de vie religieuse

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Née à Saint-Rock de Mékinac, Québec, le 8 décembre 1901, Maria Christine Vaugeois a d'abord étudié à Beaumont, Alberta (où dans le temps, l'enseignement était donné par des laïques) puis a fait ses 9, 10, 11 et 12ième année comme pensionnaire chez les Filles de Jésus au couvent de Morinville, Alberta. Elle est la 5ième d'une famille de 14 enfants.

A 18 ans, elle est entrée chez les Filles de Jésus à la Maison Générale de Ker Maria, France, où elle a fait son postulat et son noviciat. En prononçant ses voeux, elle a reçu les noms de Maria Elisabeth de Jésus. C'est par la suite qu'elle a obtenu son B.A.

Pendant 35 ans, elle a été professeur à différents endroits de la province de l'Alberta, dont 20 ans à Morinville, 12 ans à Vimy, puis 3 ans à Picardville. Soeur Vaugeaois a été aussi Provinciale de l'ouest pendant 7 ans.

A deux reprises, elle est retournée à son Alma Mater de Ker Maria où elle a assisté au Chapitre Général des Filles de Jésus.

Elle réside maintenant à la Maison Saint-Joseph d'Edmonton.

Soeur Vaugeois est la soeur d'un co-paroissien, M. Maurice Vaugeois.

Le 29 mars dernier, les Filles de Jésus, ont fêté ce 65ième anniversaire en même temps que d'autres anniversaires de 7 autres compagnes de Soeur Vaugeois.

A Soeur Vaugeois, le Franco présente ses plus sincères félicitations!

La CO-OP de St-Isidore enregistre un surplus malgré une diminution de son chiffre d'affaires

RUTH DOYON

ST-ISIDORE - Malgré une diminution du chiffre d'affaires, la Coopérative St-Isidore affiche un surplus net de ses opérations en 1986. Grâce à l'augmentation des ristournes de Federated CO-OP Ltd, ce surplus atteint 60,000$.



De g. à d.: Mme Lise Gagnon secrétaire, M. Nicol Fortin président et M. Evens Lavoie gérant de la CO-OP St-Isidore.

La baisse du prix des produits pétroliers serait responsable de la chute du chiffre des ventes. En effet, malgré qu'on ait vendu 20% de plus de litres d'essence, on enregistre une diminution des recettes de ce département.



M. Evens Lavoie remet à M. Jacques St-Arnaud une plaque soulignant ses 5 années comme gérant de la succursale de Falher.

LE NOUVEAU CENTRE AGRICOLE

Le gérant, M. Evens Lavoie, dit espérer que les membres et clients aiment magasiner au nouveau centre agricole. Il ajoute: «Nous n'avons pas encore constaté l'impact de ces changements. Nous avons utilisé le début de l'année 86 pour déménager la quincaillerie agricole et étaler les nouvelles lignes».

D'autres améliorations ont été faites dans la quincaillerie et l'épicerie. Une chambre froide a été aménagée et de nouveaux produits sont disponibles.

REMERCIEMENTS

Des plaques-souvenir sont offertes à trois employés. La 1ère à M. Jacques St-Armaud pour ses 5 années en tant que gérant de la succursale de Falher. Il sera remplacé dans ses fonctions par M. Paul Labrecque. M. Robert a accepté la seconde plaque soulignant les années de service de la regrettée Pierrette Robert. Enfin la 3ième a été décernée à M. Maurice Gagnon à l'occasion de sa 15ième année à l'emploi de la CO-OP.

Le comité culturel de St-Isidore prépare une nouvelle année d'activités

RUTH DOYON

ST-ISIDORE - Le 31 mars dernier, 40 personnes assistaient à la réunion annuelle du Comité Culturel de St-Isidore. Le bilan financier est positif de même que le compte rendu des divers champs d'activités. Que réserve la prochaine année?



Le nouveau conseil du Comité culturel: 1ère rangée de g. à d.: Armande Lavoie, Daniel Lavoie et Paulette Monfette; 2ième rangée de g. à d.: Rémi Pariseau, François Allard et Marie Lindsay. Manque a cette photo Monic Bergeron.

Entre autre, on participera aux Fêtes du 75e anniversaire de l'arrivée des premiers pionniers dans la région. La troupe de danse Plein Soleil offre son concert annuel le 9 mai à l'occasion de la fête des mères. Puis on fêtera la fin des semences et la journée du Canada.

On a annoncé aussi un projet d'échange avec les organisateurs du Carnaval de Québec. De plus, il a été question de la mise sur pied d'une garderie. Ce sujet a suscité de vives réactions. Ce sera une histoire à suivre.

Il y a eu élection de deux nouveaux membres du conseil de direction. Mme Paulette Monfette et M. Rémi Parizeau remplaceront M. Léopold Bergeron et Luc Fortin. Mme Armande Lavoie a été réélue pour un deuxième mandat.

Paroisses francophones
Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
16422, 99A avenue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30 et midi



La Fédération des Francophones Hors Québec Inc.
1404-1, rue Nicholas, Ottawa (Ontario) K1N 7B6
Tél.: (613) 563-0311

La dualité linguistique dans la radiodiffusion canadienne
UNE RECONNAISSANCE FORMELLE À INCLURE DANS LA LOI

La Fédération des Francophones hors Québec — F.F.H.Q. — a réservé cet espace dans l'intention de rejoindre le plus de francophones possible pour les informer.

C'est le 24 mars dernier que la Fédération des Francophones hors Québec, accompagnée de la Fédération des Jeunes Canadiens-Français, présentait devant le Comité permanent des Communications et de la Culture son mémoire concernant l'examen de la politique de radiodiffusion au Canada. Le document réagissait aux recommandations du rapport du groupe de travail Caplan-Sauvageau.

Dans un premier temps, la F.F.H.Q. a souligné l'importance d'inclure dans la Loi de la radiodiffusion un principe qui reconnaîtra formellement la dualité linguistique officielle et assurera qu'une attention particulière soit portée aux besoins des minorités de langues officielles dans toutes les régions du pays.

Ceci concerne l'article 3-e de la Loi qui se lit comme suit: « que tous les Canadiens ont droit à un service de radiodiffusion dans les langues anglaise et française, au fur et à mesure que des fonds publics deviennent disponibles ». La FFHQ a proposé que cet article se lise « que tous les Canadiens ont droit à des services de radiodiffusion dans les langues anglaise et française » en y ajoutant le nouveau principe « que le système de radiodiffusion soit développé dans le respect des besoins des communautés de langues officielles ».

Ce même article 3 de la Loi devrait également être modifié au profit des médias communautaires tel que l'ont recommandé les membres du groupe Caplan-Sauvageau. Pour la FFHQ, les services communautaires sans but lucratif font partie du service canadien de radiodiffusion au même titre que les services publics et privés. C'est pourquoi, ils ont droit à une reconnaissance officielle dans la Loi.

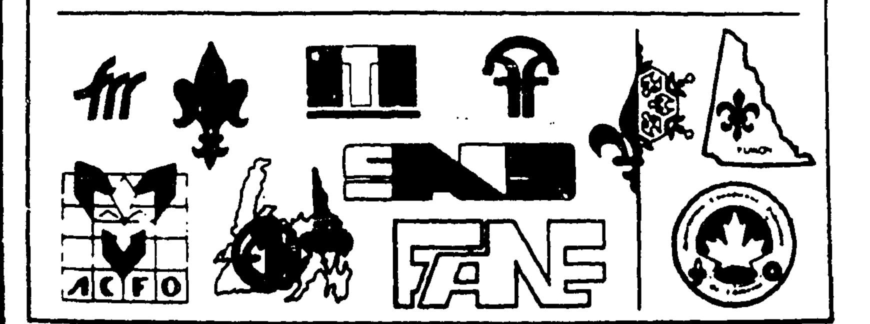
Également, dans le cas des radios communautaires qui utilisent les infrastructures techniques de Radio-Canada pour diffuser leur programmation (une première entente du genre a été conclue récemment à Penetanguishene en Ontario), la FFHQ a recommandé que la Loi reconnaisse la notion de partage des responsabilités, principe qui devrait être rattaché aux conditions de licence des entreprises. Ceci permettrait aux radios communautaires de pouvoir diffuser de la publicité, élément essentiel à leur fonctionnement.

En ce qui concerne la CRTC (Conseil de la radiodiffusion et télécommunications canadiennes), il est impératif, pour la FFHQ, que cet organisme soit dans l'obligation de veiller aux intérêts des minorités de langues officielles par l'application des principes énoncés dans la Loi. Le CRTC devrait également avoir un pouvoir « effectif », et non seulement de façon accessoire, d'attacher des conditions de licence à la Société Radio-Canada. On a ainsi recommandé un renforcement des articles 16 et 17 de la Loi.

Si la FFHQ ne remet pas en question les principes directeurs du service national, on s'interroge par contre sur ce que la Société Radio-Canada met en oeuvre pour s'acquitter de son mandat. D'ailleurs, la FFHQ croit que Radio-Canada ne rencontre pas les objectifs prescrits par la Loi. C'est pourquoi le renforcement des deux articles précédents est exigé.

Finalement, le groupe Caplan-Sauvageau a recommandé que les services de la télévision de langue française de Radio-Canada soient concentrés dans quatre centres de production, en l'occurence Montréal, Québec, Ottawa et Moncton. La FFHQ croit pour sa part que l'ouest canadien a également droit à un ou des centres de production.

Source: Sylvio Morin
attaché de presse
(613) 563-0311





LA SOCIÉTÉ DE THÉÂTRE DE CALGARY À EDMONTON

Vendredi et samedi le 10 et 11 avril à la Boîte à Popicos à Edmonton, la Société de Théâtre de Calgary présentait la pièce «La Coupe Stainless» de Jean Barbeau. La pièce mettait en vedette une personnalité bien connue de la francophonie d'Edmonton, M. Gérard Guenette.

Soirée culturelle à Girouxville

ANNIE BÉZEAU

GIROUXVILLE - Vendredi le 3 avril dernier, avait lieu à Girouxville, une soirée culturelle mettant en vedette: Les Blés d'Or de St-Paul, et la troupe de théâtre régionale, La Débâcle.

L'événement, organisé par le comité culturel de Girouxville en collaboration avec l'ACFA Rivière-la-Paix, suivait un souper organisé par le chapitre régional des Femmes Chrétiennes en l'honneur du passage à Girouxville de l'aumônier national du mouvement, le père Tremblay.

La soirée a débuté vers 20h30 par la présentation de la pièce de théâtre: «Les sept péchés capitaux». Cette comédie en 1 acte, nous présentait Satan, le chef des enfers, dans sa réunion annuelle avec ses adjoints les sept péchés capitaux, complotant, sur les façons de devenir les maîtres du monde; mais à la fin, le bon Dieu dans une intervention puissante, anéantira les efforts du Diable.

Après une brève entracte, c'était au tour du clou de la soirée, Les Blés d'Or. C'est un spectacle de grande qualité qu'ont pu assister les quelque 225 personnes présentes. La populaire troupe folklorique nous a présenté un spectacle de 90 minutes dans lequel, chansons, accompagnements rythmiques, gigues et bien entendu danses en groupe, se sont enchaînés à un train d'enfer.

La soirée a pris fin vers les 22h30, et le commentaire général de l'assistance suite à cette soirée bien remplie, c'est qu'il devrait y avoir plus de soirée du genre...

Agriculture Canada PFRA

Appel d'offres

ENROCHEMENT D'UN DÉVERSOIR

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h, heure locale de Regina, le mardi 5 mai 1987, pour le district d'irrigation de l'Est relativement au barrage de Bassano, contrat no. 14 - enrochement et l'installation des blocs de déversoir. Le travail consiste à fournir et installer 131m de palplanches en fer, 3700 m3 d'enrochement, 135m linéal de clôture à mailles losangées, et construire un mur de refend et des blocs de déversoir en béton armé.

Les documents de soumission peuvent être consultés aux endroits suivants:

(1) Les bureaux locaux de l'Association des Constructeurs situés à Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Medicine Hat et Lethbridge;

(2) Le bureau de la Région d'Irrigation de l'Est de Brooks, Alberta;

(3) Bureau Régional d'Ingénierie de l'ARAP (Alberta), 832, 220, 4ième S.E., Calgary, Alberta

Les documents de soumission sont disponibles à: **Ingénieur Préposé aux Contrats, 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901 rue Victoria, Regina, Saskatchewan S4P 0R5, Téléphone: (306)780-5265**, sur versement d'un dépôt de cinquante dollars (50$) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garantie, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être assurés de recevoir les avertissements supplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Directeur, Service du Génie
ARAP



Des étudiants présentent «PIQUE-NIQUE EN CAMPAGNE»



Le samedi 11 avril dernier à Edmonton, un groupe d'étudiants du cours d'art dramatique de la Faculté Saint-Jean présentait la pièce en un acte de Fernando Arrabal «Pique-nique en campagne» à l'auditorium de la Faculté. Cette présentation du Théâtre à la carte a été faite au bénéfice du Théâtre français d'Edmonton.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

L.C.L.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

O.P.

Offre d'emploi

La Coopérative d'Établissements Francophones d'Edmonton Ltée. (C.E.F.E.) est à la recherche d'un(e) gérant(e). L'expérience n'est pas nécessaire, mais l'intérêt est un atout. Pour de plus amples renseignements veuillez contacter le bureau de F.J.A. au **469-1344.**



Conseil national de commercialisation des produits agricoles — National Farm Products Marketing Council

EN CE QUI CONCERNE LA TENUE D'UNE AUDIENCE PUBLIQUE VISANT À ÉVALUER LES MÉRITES DE LA CRÉATION D'UN OFFICE NATIONAL POUR LES POMMES DE TERRE

AVIS DES DATES ET ENDROITS DE L'AUDIENCE

Le CONSEIL NATIONAL DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE FERME donne, par le présent, avis que les séances de l'audience publique visant à évaluer les mérites de la création d'un office national pour les pommes de terre commenceront à 10h (heure locale), aux endroits et dates indiqués ci-dessous:

les 28, 29, 30 avril 1987	• P.E.I. Hotel & Convention Centre, 18, rue Queen, Charlottetown (I-du-P.-E.).
les 5, 6, 7, mai 1987	• l'Université du Nouveau-Brunswick, l'édifice Student Union, Salle des Balles, prom. Pacey, Fredericton (N.-B.).
les 11, 12 mai 1987	• l'hôtel Ramada — Airport West, 5444, rue Dixie, Mississauga (Ontario).
le 14 mai 1987	• l'hôtel Delta Winnipeg, 288, ave. Portage, Winnipeg (Manitoba).
les 20, 21 mai 1987	• l'Auberge des Gouverneurs, 3030, boul Laurier, Sainte Foy (Québec).
le 26 mai 1987	• l'hôtel Convention Inn, 4404 Calgary Trail, Edmonton (Alberta).
le 28 mai 1987 (commencera à 9h)	• l'hôtel Richmond Inn, 7551 Westminster Highway, Richmond (C.-B.).
les 16, 17, 18 juin 1987	• l'hôtel Skyline Ottawa, 101, rue Lyon nord, Ottawa (Ontario).

Si le temps le permet, les personnes désirant offrir leurs commentaires pourront le faire au cours de chaque session de l'audience.

AVIS CONCERNANT LA DÉPOSITION DES RÉPONSES ÉCRITES

TENIR COMPTE que les réponses écrites aux exposés doivent être déposées auprès du Conseil national de commercialisation des produits de ferme, 13e étage, édifice Martel, 270, rue Albert, C.P. 3430, Succursale "D", Ottawa (Ontario), K1P 6L4, au plus tard la fermeture des bureaux le **1er mai 1987.**



IMAGES D'AUTREFOIS

Monsieur Donnelly et sa famille, décembre 1904, photo B 7613 aux Archives provinciales de l'Alberta, collection Brown. Le village de Donnelly dans la région de la Rivière-la-Paix fut nommé, dit-on, d'après cet ingénieur employé par la compagnie de chemin de fer EDBC.

(Claude Roberto)

À l'horaire cette semaine

Samedi 18 avril

07h30 Le Petit Castor
08h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h00 Les mystérieuses cités d'or
09h30 Candy
10h00 Les nouvelles aventures de Popeye
10h30 L'Or des autres
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
13h00 D'hier à demain
13h50 Nos espoirs 88
14h00 La semaine parlementaire à Ottawa
15h00 Ciné-famille
17h00 Regards sur la nature
17h30 À première vue
18h00 La soirée du hockey: Match des séries éliminatoires
20h30 Impact
21h25 Samedi de rire
22h25 Le Téléjournal
22h45 Veillée pascale
23h45 Télé-sélection: Les Chariots de feu (Drame) (Brit. 81)

Dimanche 19 avril

07h30 Animation illimitée
08h00 Pacha
08h30 Passe-Partout
09h00 Rémi
09h30 Les Fables d'Europe
09h45 Nicole et Pierre
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Économie, finance et Cie
11h30 Les récits d'un pèlerin russe
12h15 Baseball des Expos: les Expos de Mtl. vs les Clubs de Chicago
15h00 Star Trek
15h30 La semaine verte
16h30 Rencontres
17h00 Second regard
18h00 Le Téléjournal
18h01 Science-Réalité
18h30 Cap Danger
19h00 Paul, Marie et les enfants
19h30 Les Beaux dimanches: Edith Butler à l'Olympia
20h35 Le Téléjournal
21h00 Les Beaux dimanches: Une vie comme je veux
22h30 Les Beaux dimanches: Carmen
23h20 La grande visite

Lundi 20 avril

10h00 À votre rythme
10h15 Iniminimagimo
10h30 Passe-Partout
11h00 Le son des Français d'Amérique
11h30 Baseball des Expos: les Phillies de Philadelphie vs les Expos de Mtl.
14h00 Prince noir
14h30 Les récits d'un pèlerin russe
14h45 Aujourd'hui en France
15h00 D'une série à l'autre
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
16h55 Fafoin
17h00 Le Vagabond
17h30 Carte d'identité
18h00 À communiquer
18h30 Abidjan, petit Manhattan
19h00 L'Agent fait le bonheur
19h30 Poivre et sel
20h00 Des dames de coeur
21h00 La course à la bombe
22h00 Le Téléjournal
22h26 Le Point
23h00 Cinéma: Jugement à Nuremberg (Amér. 61)

Mardi 21 avril

10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 Gaspard et les fantômes
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h15 Aujourd'hui en France
12h30 D'une série à l'autre
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: Ils sont grands ces petits
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 L'Alberta ce soir
17h30 La soirée du hockey: Match des séries éliminatoire
20h00 Le vagabond
20h30 Carte d'identité
21h00 Ultraquizz Lance et compte
21h30 À communiquer
22h00 - 22h26 Voir lundi
22h45 Cinéma: La fièvre monte à El Pao (Fr. 59)

Mercredi 22 avril

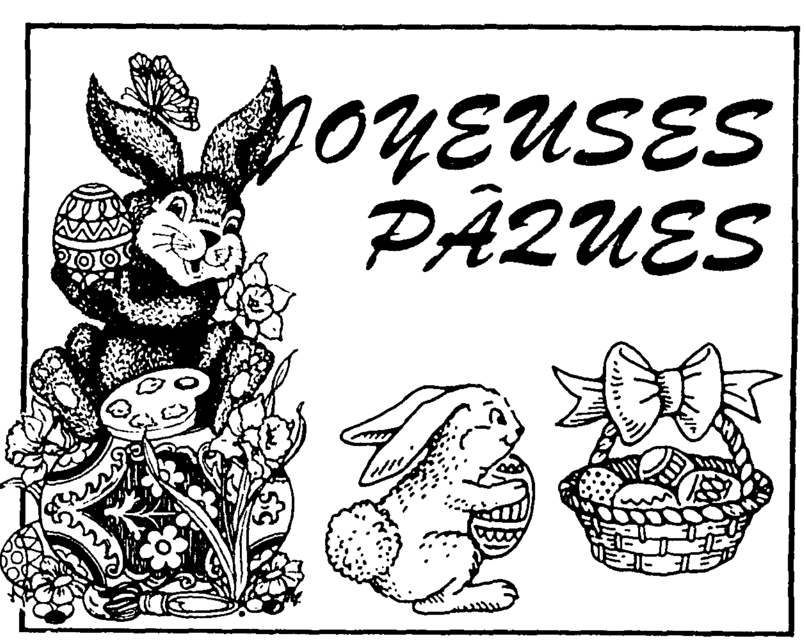
10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 La clé des bois
12h00 - 13h30 Voir mardi
14h30 Le temps de vivre
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 Le vagabond
17h30 Carte d'identité
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 À communiquer
19h00 Les grands films: Rêve d'été (Amér. 28)
21h00 Dallas
22h00 - 22h26 Voir lundi
23h00 Cinéma: Le cirque. (Comédie) (Amér. 28)

Jeudi 23 avril

10h00 - 11h00 Voir mardi
11h30 Les contrebandiers
12h00 - 13h30 Voir mardi
14h30 Cinéma: Les disparues de Saint-Agil
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les contes orientaux
17h00 L'Alberta ce soir
17h30 La Soirée du Hockey Match des séries éliminatoires
20h00 Le Vagabond
20h30 Carte d'identité
21h00 Mon pays, mes amours
21h30 À communiquer
22h00 - 22h26 Voir lundi
22h40 Cinéma: Juste avant la nuit (Fr.-It. 70)

Vendredi 24 avril

10h00 - 10h30 Voir mardi
11h00 Le Robinson suisse
11h30 Orzowei, l'enfant de la forêt
12h00 - 13h30 Voir mardi
14h30 Télé-Feuilleton: La vie de Berlioz (1ère de 6)
15h30 Le passager
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le Vagabond
17h30 Carte d'identité
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 À communiquer
19h00 À plein temps
19h30 Le monde merveilleux de Disney
20h30 Séries plus: Hello Einstein (dern. de 4)
21h30 Contrechamp
22h00 - 22h26 Voir lundi
23h00 Nos espoirs 88
23h10 Cinéma: La Chevauchée des sept mercenaires (Amér. 72)



Alberta

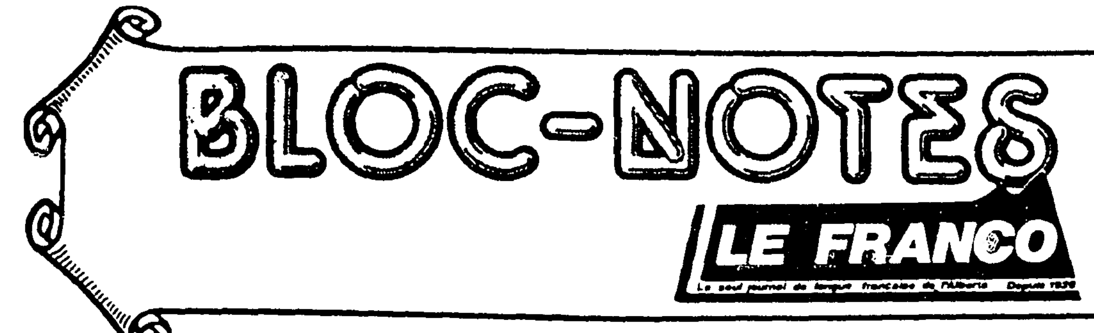
P - A - C - I - F - Ê - T - E

VANCOUVER - Dans le cadre du concours inter-provincial (Alberta/Colombie-Britannique) PACIFÊTE 87, et suite à la délibération du jury dans la catégorie «Arts Visuels», les artistes participants qui ont été choisis pour la 2ième étape du concours sont:
Benoît Bussière (Vancouver, C.-B.)
Normand Desrosiers et Carole Plasse (Vancouver, C.-B.)
Françoise Durham (Prince George, C.-B.)
Michèle Rechtman-Smolkin (Vancouver, C.B.)

Les candidats retenus auront à participer à un cours de formation pour la construction d'une maquette de leur pièce murale sur le thème «Les francophones de l'an 2 000» et chaque groupe ou artiste recevra une somme d'argent pour la réalisation de leur maquette qui sera exposée du 15 au 18 mai 1987 lors du Congrès de la Fédération des Franco-Colombiens. À la suite de cette exposition, le projet gagnant sera divulgué le 30 mai.

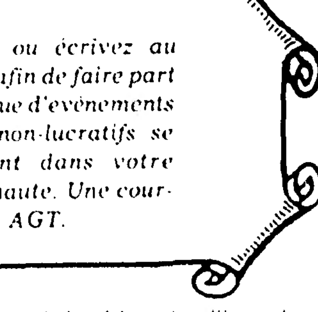
Ce concours est une initiative de la Fédération des Franco-Colombiens dans le but de promouvoir les nouveaux artistes francophones et faire valoir leur potentiel.

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

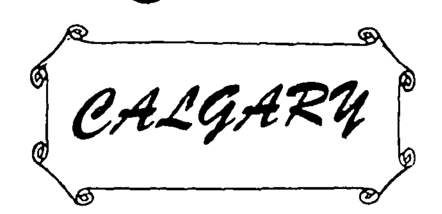




La ligne des Bonnes Nouvelles



Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se deroulant dans votre communaute. Une courtoisie de AGT.



FEMMES COLLABORATRICES - Nous avons eu le plaisir de recevoir Mme Yolande Bédard, présidente des Femmes Collaboratrices; lundi soir le 6 avril. S'il y aurait d'autres femmes qui travaillent en entreprise familiale et qui désirent se regrouper, téléphonez à Denise 244-9822; 246-5223.

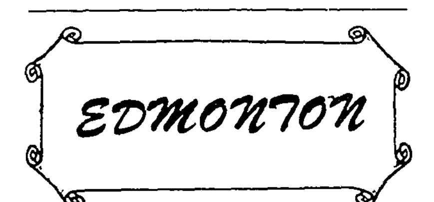
DAME ferait ménage dans des maisons privées. Téléphonez après 17h. Demandez Madame Langevin: 277-7601.

RECHERCHÉ une gouvernante d'enfants qui ferait également quelques travaux ménagers. De préférence une jeune adulte bilingue, non-fumeuse. 2 enfants - Demandez Huguette: 938-3156 (Okotoks, Alberta)

À LOUER dans le Sud-Ouest; Appartement avec une chambre à coucher, propre et bien éclairée; tapis neuf. Dans un immeuble pour adultes. 265$ et 295$ par mois; électricité et chauffage compris dd-200. Libre le 1er mai. Demandez Danielle: 242-3187

À VENDRE - Automobile Citation 1980, cerveau frein, cerveau direction 115,000 kilomètres. Excellente condition. Prix: 2500$ - Contactez Louise: 288-3589

Personne de sexe masculin intéressé à PARTAGER un voyage aller à Montréal, départ le 1er mai. Demandez Danielle ou Pierre au 251-6611



Première campagne de membership et de souscription - LE TFE: Votre Théâtre - Le Théâtre français d'Edmonton a décidé d'élargir son membership et d'inviter un plus grand nombre de personnes à participer à son orientation. Il vous invite à devenir membre. Par votre cotisation, vous contribuez au maintien de votre théâtre. Votre contribution permettra de compenser la réduction des subventions gouvernementales, réduction qui risque d'être encore plus grande en 1987-88. Votre cotisation vous permet de continuer votre théâtre de qualité en langue française. Par votre participation aux assemblées annuelles, vous pourrez influencer l'avenir de votre théâtre. Votre droit de vote vous permettra de choisir les membres du Comité exécutif et d'exprimer votre point de vue sur votre théâtre. Mieux encore, vous pourrez choisir de servir comme membre du Bureau et ainsi participer d'encore plus près à la prise de décision relative à l'actualité et à l'avenir de votre théâtre. Bien entendu, comme membre du Théâtre français d'Edmonton, vous aurez droit à un rabais à l'achat de votre billet de saison. DONNONS-NOUS UNE PLUS GRANDE FORCE - Nous sommes à mettre au point le répertoire pour la saison prochaine. Nous prévoyons cinq spectacles, dont un ensemble de pièces invitées. Nous avons retenu les pièces du répertoire en raison de leur qualité et en fonction de leur budget réduit. Pour assurer notre équilibre budgétaire, nous avons aussi pris des mesures très strictes, visant à réaliser le plus d'économies possibles tout en conservant un standard élevé de qualité pour nos productions. La présente campagne de souscription vise à nous assurer les moyens de poursuivre nos objectifs, les moyens de continuer de produire du théâtre de langue française à Edmonton. Notre théâtre est maintenant reconnu comme un organisme charitable aux fins de l'impôt (numéro: 0746495-22-25). Par conséquent, votre don, en plus d'aider votre théâtre à continuer sa programmation, vous donne droit à une réduction d'impôt; vous en recupérerez ainsi une partie importante. Vous pouvez échelonner votre contribution sur plusieurs versements. Avec les remerciements de votre théâtre pour votre appui financier actuel et votre soutien continu. Voyez notre coupon de membership en page 11 de cette édition. 28/4

«ON EST QUELQUES MILLIERS... FAUT SE PARLER POUR AVANCER» Il s'agit d'un projet de l'ACFA régionale d'Edmonton qui concerne toutes les femmes francophones de la régionale. Le projet vise à créer des réseaux entre les femmes francophones. Différents types de réseaux sont projetés: des réseaux d'intérêt, des réseaux de support et d'entraide, réseaux d'action, etc. Nous sollicitons donc la participation des femmes francophones. Pour plus de renseignements téléphonez à Chantal au 469-4401 ou vez au 8925, 82e avenue pour un café rencontre tous les mercredi de 13h à 15h. À bientôt, Chantal St-Pierre, Coordonnatrice du Comité Femmes 12/5

L'AMICALE Saint-Jean annonce son assemblée annuelle le dimanche 26 avril 87 à 11h à la cafétéria de la faculté Saint-Jean. 21 4

ERRATUM - L'ENSEMBLE VOCAL «Allegro» donnera un concert à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean et non au Musée Provincial tel qu'écrit sur le calendrier des activités culturelles paru le 3 avril 1987 dans le Franco. L'ENSEMBLE VOCAL «Allegro» donnera un concert à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean, le dimanche 26 avril à 20h 5 5

LES CHANTAMIS présentent «Soirée Gala» 20ième anniversaire chant choral avec chorégraphie. Auditorium du «Musée Provincial d'Edmonton» 12845, 102e Avenue, le 9 mai à 19h30. Coût: 10$ adultes; 7$ étudiants et âge d'or (Goûter inclus). Pour informations: Marguerite Martel au 483-5211. Billets en vente au Carrefour d'Edmonton, A.C.F.A., Caisse Francalta. 12/5

GARDIENNE désirée à domicile pour enfants de 2 et 5 ans - 4 jours/semaine. Tél.: 469-2064 28/4

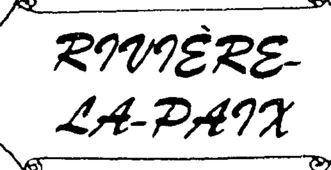
À VENDRE - ordinateur «MacIntosh» avec accessoires (imprimante, logiciels, etc.). Appelez Pascale au 428-1245 le soir. 28 4

À VENDRE - 98 chaises de banquets, 25 tables (120cm x 75cm) et un réfrigérateur Coldstream 5M45 à double-portes coulissantes. Soumissions par écrit seulement. Date limite: 20 avril 1987 - A.C.F.A. régionale d'Edmonton, #100, 8925, 82 avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2. 21 4

À VENDRE - Renault 5GTL - 1977 - 86000 mi. Radio AM-FM cassette; dégivreur arrière. Bon état, besoin d'une peinture. Doit vendre, demande 1 500$. Téléphonez au 469-0177 et demandez Maryse 12 5

L'Association LA GIRANDOLE d'Edmonton présente le dimanche 3 mai prochain à 13h au Victoria Composite High School (10210, 108e Avenue, Edmonton) son 7ième spectacle annuel «Les Légendes d'hier». Les billets sont de 5$ pour les adultes, 3$ pour les 12 ans et moins et âge d'or. Les billets sont en vente à l'ACFA régionale d'Edmonton en téléphonant au 469-4401.

Souffrez-vous d'endométriose? Pour rencontrer d'autres femmes avec cette condition et obtenir de l'information sur l'endométriose, écrire: C.P. 11184, Edmonton, Alberta, T5J 3K5. 28 4



À VENDRE maison neuve, extérieur en cèdre, 3 chambres à coucher sur 2 planchers et plusieurs extra. Grand Terrain à St-Isidore près du parc récréatif et la Coop. Téléphone: 624-8318. 2 6

Le Franco-Albertain est à la recherche d'un(e)

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE)

Qualifications:

- Le (la) candidat(e) possédera de l'expérience dans la mise en place de procédures de bureau pour une petite entreprise et dans la mise en place de systèmes de contrôle administratifs et financiers.
- Une expérience dans l'utilisation d'un ordinateur pour traitement de texte et comptabilité est souhaitable.
- La maîtrise du français et de l'anglais parlé et écrit est essentielle.
- La personne choisie aura par ailleurs acquise au cours de son travail antérieur de fortes capacités en comptabilité particulièrement dans le domaine de la préparation budgétaire.
- Un diplôme universitaire en commerce, bureautique, administration des affaires, etc. serait un atout.

Fonctions:

- Sous l'autorité du directeur, l'adjoint(e) administratif(tive) verra à l'application de systèmes de contrôle administratifs et financiers au Franco propres à déterminer entre autres les mauvaises créances, les procédures de facturation, etc.
- En collaboration avec le directeur, l'adjoint(e) administratif(tive) préparera une ébauche du budget de l'entreprise et s'occupera de la préparation des états financiers mensuels.
- L'adjoint(e) administratif(tive) devra analyser le régime de salaires, d'avantages sociaux et de contrats avec les employé(e)s et au besoin y suggérer des modifications.
- La personne choisie devra également accomplir les différentes tâches relatives au travail de secrétariat dans un bureau.

Traitement: Selon les qualifications.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande par écrit, accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante:



Direction générale
Le Franco-Albertain
10008, 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

JOYEUSES PÂQUES

à toutes et à tous!

de l'**ACFA régionale d'Edmonton**

Les dossiers de l'A.C.F.A.



BRAVO LÉO, ON EST AVEC TOI!